SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

Avertissements

L'emploi du masculin dans ce document est uniquement destiné à en faciliter la lisibilité. Il est bien entendu qu'il recouvre des termes génériques convenant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Dans le présent rapport d'activité, est mise en exergue (en fond gris), dans une partie des textes, une conclusion un peu plus personnelle du signataire de l'article. Souhaits, espoirs, coups de gueule sont ainsi placés en évidence par rapport aux éléments plus conventionnels du document.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

Table des matières

Préambule

1. Propos du président

Politique du SER

2. Conduite du SER

2.1 Rapport du CoSER
2.2 Rapport de la CES/SER

3. Implication au plan romand

3.1 CIIP
3.1.a Plénière et secrétariat général
3.1.b COPED
3.1.c COPAR
3.1.d COMETE
3.1.e COMEVAL
3.1.f CORE
3.1.g CMF et Groupe de liaison
3.1.h Commission CIIP - FORDIF
3.2 Collaboration avec d'autres associations
3.2.a CROTCES
3.2.b AIDEP
3.2.c Associations d'étudiants HEP + IUFE
3.2.d FAPERT
3.2.e Revue CSPS - Comité d'accompagnement

4. Implication au plan national

4.1 CDIP
4.1.a Plénière et secrétariat général
4.1.b Kosta HarmoS
4.1.c Profils d'exigences professionnelles
4.2 Collaboration avec d'autres associations
4.2.a LCH
4.2.b Ebenrain et Intergroupe parlementaire
4.2.c SSPES
4.3 Agence «éducation21»

5. Implication au plan international

5.1 Fondation CPA
5.2 IE et IE Europe (CSEE)
5.3 CSFEF
5.4 Collaboration avec d'autres syndicats francophones

Gestion du SER

6. Secrétariat général

6.1 Rapport du secrétaire général
6.2 Rapport de la Commission de gestion
6.3 Partenaires commerciaux
6.3.a Generali

7. Evénements

7.1 Semaine romande de la lecture
7.2 Journée Suisse de l'Education
7.3 Ecoles à Berne
7.4 Initiative AVSplus

8. Groupes de pilotage

8.1 Journée bilan sur les langues
8.2 Didacta
8.3 Assises romandes de l'éducation 2014
8.4. Ouvrage 150e anniversaire SER/Educateur

Communication

9. Revue Educateur

9.1 Rapport de la rédactrice en chef
9.2 Rapport du Comité de rédaction

10. Site internet

10.1 SER
10.2 Educateur

11. Prises de positions

11.1 Consultations
11.2 Communiqués et conférences de presse

12. Interventions, contributions, médias

Annexe
Sigles

Agenda du SER
Rendez-vous importants

1. Propos du président

Georges Pasquier

Enchanté

On l'utilise machinalement lorsqu'on est minimalement éduqué et un tant soit peu poli: «Enchanté» pour dire, à quelqu'un qu'on vient de nous présenter, qu'on est heureux de faire sa connaissance (même si ce n'est absolument pas vrai).

«Enchanté», ça veut pourtant dire émerveillé, envoûté, sous le charme, ravi. Quels sentiments positifs et revigorants, quelles sensations vivifiantes et rajeunissantes! «Enchanté», c'est l'adjectif qui convient tout à fait pour marquer les moments forts de la profession, lorsque quelque chose de frais, d'inattendu, de constructif se passe dans votre classe ou votre groupe d'élèves. Lorsque Thomas, votre élève si égaré, si compliqué à comprendre et à gérer, si désespérément ascolaire, si apparemment régressif, se met tout à coup à découvrir, à prendre pied, à trouver du plaisir à la tâche, quand tout semblait perdu. «Enchanté», au début de l'année, où tout paraît possible et prometteur, «enchanté», en fin de parcours où vous constatez l'évolution intellectuelle et physique de vos chérubins, la maturité acquise, l'autonomie développée, la maîtrise patiemment élaborée.

Mais dans cette profession quotidiennement menacée de désenchantement, il est parfois difficile de trouver des raisons d'être positif et émerveillé. Surtout dans une structure où la pensée magique semble dominer. On estime que si on met en place un solide monitoring de l'éducation, des enseignants obéissants et applicationnistes, des programmes à appliquer docilement, avec une hiérarchie qui veille au grain et aux papiers à rendre à temps, ça ne peut que fonctionner. Eh bien non! Ca ne fait que mettre une inutile pression sur tout pédagogue qui sait viscéralement que rien ni personne ne peut apprendre et grandir à la place de quiconque. «Chaque sujet doit s'approprier cette culture et ces savoirs dans une démarche singulière qui requiert son engagement personnel. Ontologiquement, le savoir précède l'apprendre; péda-gogiquement, le sujet précède le savoir. Et c'est cette double antécédence qui fait toute la difficulté de l'entreprise. C'est elle qui fait apparaître les pédagogues comme des «empêcheurs de simplifier en rond».[1]

Et pourtant, la tentation est grande de croire au «y'a qu'à», à la simplification assénée à coup de slogans par le politique, la hiérarchie, les collègues peu pédagogues ou le café du commerce.
Mais là, pas de substance, pas d'humain, pas de «viande» dans la pratique professionnelle, et surtout aucune chance d'être un jour véritablement «enchanté».
Vos responsables cantonaux, chères et chers collègues, sont les témoins attristés de ce désenchantement professionnel. Ils prônent une révolte contre la tendance à tout réglementer, mesurer, normater, mais doivent entendre également des appels d'enseignantes et d'enseignants à plus de réglementation, de mesure et de normativité.
Les systèmes cantonaux et l'espace éducatif romand sont à un tournant décisif. Les textes sont là, adoptés au-delà de nos espérances, et la machine de la mise en œuvre est lancée. Seulement, il y a mise en œuvre et mise en œuvre. Dans la classe et dans l'action pédagogique, il n'y a que les enseignantes et les enseignants qui peuvent mettre en œuvre les objectifs ambitieux du PER. Toutes les recettes, les directives et les injonctions du monde ne remplaceront pas le travail pédagogique. Alors, comme disait l'un de nous: «De l'air!»
Mais l'air ne peut revenir que si la profession le souhaite. L'air ne peut inonder qu'un paysage débarrassé de la pollution et des toxines (le gaz toxique évoqué dans le précédent rapport d'activité, page 4). L'air ne peut être aspiré à pleins poumons que par des enseignantes et des enseignants pleinement professionnels, responsables, bien dans leur peau et fiers de l'être. Des pédagogues dont le courage, l'enthousiasme, le goût de l'avenir, suscitent l'admiration, l'émerveillement, le ravissement, et contribuent au réenchantement de l'école.

Vous êtes pédagogue? Enchanté! *G. Pasquier*

[1] Ph. Meirieu – Pédagogie Des lieux communs aux concepts clés – ESF 2013

2. Conduite du SER

2.1 Rapport du CoSER

G. Pasquier

A plusieurs reprises cette année, les séances du CoSER se sont terminées sans que l'ordre du jour prévu n'ait pu être épuisé (au contraire des participants). A plusieurs reprises cette année, l'indispensable moment d'informations réciproques et d'échanges sur les événements cantonaux a pris sensiblement plus de temps que prévu. A plusieurs reprises, le CoSER a pu vérifier que ce qui était vécu dans chacune des associations pouvait non seulement intéresser mais aussi aider les autres membres du CoSER.

La très forte cohésion de notre comité, évoquée dans le précédent rapport d'activité, s'est vérifiée à nouveau cette année, notamment dans le travail informatif et analytique des situations cantonales cité plus haut, ainsi que dans la réflexion développée dans des séances consacrées à des thèmes plus spécifiques (contrôle de l'enseignant, sujets de la conférence de presse de rentrée).

Au travers des douze séances d'une journée chacune, le CoSER a suivi le travail des permanents et des délégués SER dans les différentes instances, pris un certain nombre de décisions de fonctionnement, d'organisation, de participation et de soutien, et s'est occupé de nombreux dossiers tels que la pénurie, la reconnaissance des diplômes, l'intégration, l'enseignement des langues, l'éducation au développement durable, les comparaisons internationales, l'articulation école obligatoire-secondaire II, la formation des enseignants, les moyens d'enseignement, le fonctionnement de la CIIP, l'organisation du travail scolaire, le tout dans un contexte d'implémentation du PER et de changements importants dans la plupart des cantons.

Au chapitre des soucis cantonaux partagés, le problème des caisses de pension a retenu et continuera à retenir la plus grande attention du CoSER, tout comme celui de l'évolution (à tendance négative) de la qualité du statut de l'enseignant. Les difficultés budgétaires, manifestes à plusieurs endroits, ont été aussi au centre de ses préoccupations et le CoSER a consenti à délocaliser certaines de ses séances pour que le SER soit représenté lors de manifestations cantonales (à Berne et à Fribourg notamment).

Cette solidarité intercantonale et cette centration romande vont dans le sens des attentes exprimées lors de l'assemblée des délégués de l'automne 2012.

Le moment de la mise en œuvre du PER est marqué par une tendance à un certain repli cantonal auquel les membres du CoSER sont très sensibles. Les changements importants en cours à la CIIP (4 nouveaux conseillers d'Etat sur 8) ne sont pas de nature à faire de la coordination un objectif prioritaire. La réflexion et la cohérence intercantonale au sein du SER seront très précieuses cette année.

Des améliorations sont à apporter dans le fonctionnement du CoSER, spécialement face à l'impressionnante masse d'informations et de connaissances à gérer pour pouvoir répondre aux exigences d'efficacité.

2.2 Rapport de la CES/SER *C. Dayer*

La CES/SER s'est réunie à quatre reprises cette année. Deux plats au menu des séances: les incontournables de l'intégration et l'organisation de la 10e Journée de l'enseignement spécialisé.
Les incontournables de l'intégration font suite au mandat confié par le CoSER durant l'année 2012. L'école intégrative continue de nous préoccuper, sans pour autant qu'on ne trouve de réponses unanimes et satisfaisantes à la diversité des cantons, des élèves, des enseignants. Nous avons toutefois tenté de réunir les conditions nécessaires en un seul document, document qui a été transmis au CoSER.
La 10e Journée de l'enseignement spécialisé aura lieu le 26 novembre 2014, sur le thème de l'organisation du travail dans une école inclusive. Comment articuler la coopération entre les enseignants ordinaires et les enseignants spécialisés lorsqu'il y a intervention commune? Les grandes lignes sont déterminées, il nous reste encore à trouver un titre accrocheur, un intervenant de qualité et à régler les petits détails qui feront de cette journée une grande journée.

Catherine Dayer

Si la direction est donnée, si la CES/SER est persuadée que cette direction montre le chemin de l'école pour tous, elle pense que ce sont les enseignants du secteur ordinaire qui se trouvent devant une bifurcation et que ce sont eux seuls qui pourront/devront donner le coup de volant nécessaire.

3. Implication au plan romand

A la fin de l'année, 4 des 7 sièges romands de la CIIP auront changé de titulaire. Quel avenir pour la coordination romande et pour l'école dans notre pays?
Le SER devra être très attentif à l'évolution, positive ou négative, de la coordination entre les cantons.

3.1 CIIP

3.1.a Plénière et secrétariat général *G. Pasquier*

Rencontre le 22 novembre 2012 d'une délégation de la CIIP avec une délégation du SER suite à la conférence de presse SER du 14 août intitulée: «Enseignement des langues, la Suisse romande va dans le mur», rencontre naturellement plutôt tendue puisque succédant à un échange par presse interposée.
Les séances plénières de la CIIP ne sont pas très nombreuses et la Conférence ne voit plus l'intérêt de rencontrer systématiquement une fois l'an le CoSER ou une émanation de celui-ci. On peut le regretter et regretter surtout que, pour se faire entendre, il faille recourir à un affrontement médiatique. Il reste les rencontres informelles, dans les séances CDIP par exemple. Les contacts avec le secrétaire général sont eux aussi réguliers, encore que trop peu nombreux.
Comment ce paysage communication – concertation va-t-il évoluer suite aux différents changements qui ont lieu cette année au sein de la CIIP?
Le SER a en tout cas pris les devants en sollicitant une rencontre avec chaque nouveau conseiller d'Etat. Ce type d'entrevue apparaît comme très positif pour en savoir plus sur les intentions des nouveaux élus, mais aussi et surtout pour placer un certain nombre de jalons sur les lignes directrices de la politique du SER, exprimer ce qu'il souhaite et ce dont il est capable.

Suzanne Schöb

3.1.b COPED *S. Schöb*

Lors des dix journées de séances annuelles, la Commission pédagogique poursuit son mandat d'élaboration et de conseil pour la CIIP, essentiellement en ce qui concerne le suivi et le développement cohérent du Plan d'études romand, et de tout ce qui l'entoure.
Les dossiers quasiment aboutis: la mise en place de groupes d'appui disciplinaires, la procédure de validation des ressources électroniques d'enseignement-apprentissage.
Les réalisations de cette année: les documents d'information pour les parents, le premier projet éditorial entièrement validé par les différentes commissions CIIP

(SHS 9-11) et surtout les très nombreuses validations de moyens d'enseignement, pour quasiment toutes les disciplines, pour lesquelles le SER délègue chaque fois deux membres, vérifiant l'adéquation au PER et surtout aux publics enseignants et élèves.

Les membres du SER font bien entendre leur voix dans la COPED, directement par leurs trois délégués, ou indirectement dans les groupes de validation des moyens d'enseignement.
Je tiens à saluer ici le travail remarquable des collègues qui prennent le temps d'analyser, de commenter, d'amender les MER en cours de réalisation, tâche réalisée dans des conditions souvent difficiles. C'est vraiment le lieu où chacun d'entre nous peut s'impliquer en tant qu'enseignant et défenseur des valeurs du SER.

3.1.c COPAR

G. Pasquier

La Commission des partenaires peine à décoller mais a conduit cette année quelques dossiers intéressants. Elle a contribué à la redéfinition du «Bulletin» de la CIIP, lequel passe en forme électronique et va essayer de mettre à disposition des dossiers thématiques très pratiques sur des points de coordination qui intéressent tout le monde.
Le premier de ceux-ci aura porté, cet automne, sur les moyens d'enseignement.
Destiné à tous les professionnels, ce bulletin demandera à être évalué, déjà sur ce numéro de lancement qui se veut perfectible. Les «partenaires» (associations de parents, d'enseignants et de directeurs) peuvent faire valoir leur point de vue en regard de chaque développement de dossier. La COPAR a également poursuivi son travail de vérification des brochures d'information sur le PER, en analysant celle du cycle 3.
Les échanges d'informations font toujours partie des séances et le dossier transition 1 (sec. I – sec. II) a été entamé.

Comme organe purement consultatif, le Conseil de la coordination souffrait d'un absentéisme chronique. La COPAR risque de pâtir aussi du même mal. Elle est trop récente pour faire un bilan solide, mais son projet d'attaquer des objets thématiques sur des séances plus longues devrait vite se concrétiser pour que son travail devienne efficace.

3. Implication au plan romand

Rachel Chollet

Cette commission est très dynamique et ses membres arrivent à garder à l'esprit que tout doit être fait afin de faciliter le travail des enseignants dans l'accès aux médias et aux technologies. Malheureusement, elle se retrouve enfermée dans un système décisionnel lourd qui ne lui permet pas de proposer rapidement des réponses et des aides précieuses. La technologie va nettement plus vite que le système de validation des ressources par la CIIP…

3.1.d COMETE

R. Chollet

Les priorités d'action de la Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement pour 2013-2015 sont les suivantes:
– la mise en œuvre d'un outil de suivi commun aux cantons romands afin de favoriser la mesure d'acquisition des compétences MITIC mentionnées dans le PER;
– l'aide à la production et à la mutualisation des ressources pédagogiques MITIC;
– la contribution à la validation des ressources pédagogiques MITIC mutualisées;
– le maintien et le renforcement des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseignement, ainsi que la promotion active de l'usage des contenus médias et multimédias.

M. Nicolas Martignoni est le nouveau président de la COMETE. Suite au mandat confié par le SG de la CIIP, les membres de la commission, tout en reconnaissant les prérogatives octroyées à la COPED, ne souhaitent pas voir leur rôle réduit à celui de simples consultants. La COMETE restera vigilante quant à la prise en compte de l'intégration des MITIC et veillera à ce que les délais figurant dans le mandat soient respectés.

Durant cette année, la commission s'est occupée de l'enquête CIIP-RTS sur l'usage des ressources multimédias par les enseignants. Elle a également organisé la Semaine des médias à l'école qui a connu un beau succès avec 720 classes inscrites. Les activités MITIC concernaient tous les cycles d'enseignement, ce qui a permis de toucher un plus large public.

Un des plus grands défis de la COMETE est la mutualisation des ressources par rapport aux offres de formations et de contenus en lien avec le PER. Elle aimerait proposer à la CIIP et aux cantons une grille commune de critères de validation. Le site rtsdecouverte.ch, complètement remanié, a été présenté aux membres de la commission. Les enseignants pourront bénéficier de nouvelles fonctionnalités pour accéder aux contenus et à l'aide de trois filtres (thèmes, cycles d'apprentissage, objectifs du PER), la recherche de documents sera facilitée. L'exploitation des contenus de ce site au service des disciplines sera le chantier principal d'un nouveau collaborateur scientifique CIIP dès la rentrée 2013.

CORENE
Une nouvelle commission a été créée, distincte de la COMETE, pour s'occuper des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA). La CORENE (Commission des ressources numériques pour l'enseignement) a siégé en l'absence du délégué du SER, Didier Jacquier, empêché pour des raisons de calendrier.
C'est Rachel Chollet qui occupera désormais ce poste.

3.1.e COMEVAL *J. Daniélou*

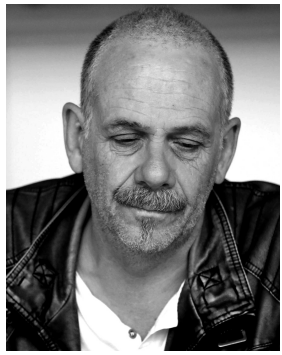
Jacques Daniélou

Le 20 septembre 2012, l'Assemblée plénière de la CIIP a validé un document intitulé «Distinction entre trois statuts pour les moyens d'enseignement romands». C'est notamment en regard de ce document, issu du chapitre 3 des «Procédures pour l'acquisition et la réalisation de moyens d'enseignement romands», que s'organisent les travaux de la COMEVAL.
Ces statuts se déclinent selon les degrés respectifs suivants:
Un moyen romand officiel, acquis auprès d'un éditeur ou réalisé en Suisse romande et qui est accepté par tous les cantons romands en vue d'une introduction généralisée dans chacun d'eux au plus tard 3 ans après sa publication. Ce moyen doit permettre de respecter les objectifs et les progressions d'apprentissage du PER, sans pour autant les couvrir tous de manière exhaustive.
Un moyen d'enseignement transitoire, lié à l'urgence pour un canton de devoir fournir un nouveau moyen d'enseignement. C'est cette urgence qui prime sur la couverture suffisamment fidèle et complète des objectifs du PER. Contrairement au choix d'un moyen romand officiel, chaque canton est libre d'acquérir et d'introduire ce moyen transitoire, jusqu'à l'introduction d'un moyen officiel romand acquis ou réalisé entre temps.
Un moyen d'enseignement recommandé. C'est un moyen proposé par la COMEVAL à la CIIP sur la base d'une analyse de réalisations cantonales ou privées. Ce moyen peut s'ajouter aux instruments complémentaires de l'enseignant, sans que cela implique forcément d'en équiper les élèves ou d'en généraliser l'usage.
Il serait fastidieux d'énumérer ici l'état des travaux relatifs à la publication de moyens romands officiels, PER compa-

C'est un peu dépité par le peu d'influence que semble avoir le SER au sein de la COMEVAL que le soussigné a remis son mandat, tout en relevant que les représentants institutionnels au sein de cette commission portent eux aussi le souci de proposer des moyens dont la praticabilité doit demeurer dans la «zone proximale d'acceptation» des enseignants et ne pas s'appuyer, pour en assurer l'efficience, sur des formations continues démesurées!

tibles dans les différents domaines d'enseignement. On trouvera sur le site de la CIIP un état de ces travaux et une planification relative à ceux-ci. Signalons cependant les difficultés rencontrées dans le domaine des SHS, en géographie et en histoire, disciplines pour lesquelles les projets éditoriaux ont eu la plus grande peine à être validés. En conséquence, certains cantons ont dû prendre les devants et acquérir des moyens cantonaux transitoires. On comprendra aisément qu'il sera très difficile de proposer ensuite un moyen officiel romand aux collègues de ces cantons, à peine auraient-ils intégrés les moyens transitoires dans leur enseignement.
Dans ces domaines, de fait, c'est un peu à la «loi du plus fort» que l'on assiste, les choix cantonaux pouvant parfois devenir par la suite et par obligation ceux de la Romandie.
Les deux délégués du SER au sein de la COMEVAL, Didier Jacquier et le soussigné, n'ont de cesse de notamment rappeler que tout ce qui peut être produit par les équipes de collègues doit pouvoir être examiné avec bienveillance, le degré de compatibilité avec le PER demeurant un des critères parmi d'autres.
De plus, il est rappelé par les représentants du SER, d'une part la position selon laquelle la création de moyens romands devrait être privilégiée afin de ne pas dépendre des aléas du marché éditorial français et, d'autre part, que les moyens électroniques, s'ils peuvent abaisser les coûts des cantons, portent la charge financière sur les communes et les enseignants. Par ailleurs, toutes les écoles ne bénéficient pas de raccordement à l'internet et cette manière de procéder reste des plus chronophages pour les collègues.

3.1.f CORE

G. Pasquier

La Commission de la recherche en éducation n'a pas encore siégé. Chargée de conseiller l'Assemblée plénière de nos ministres sur tout ce qui touche à la recherche, elle succède au Conseil de la recherche en éducation (CRE). Ce retard dans la mise en place semble être dû à l'action d'une «Task force» chargée de réfléchir au mandat de prestations de l'IRDP et aux synergies entre les Centres de recherches

cantonaux. Par ailleurs, la CIIP a nommé les membres du Conseil scientifique de l'IRDP, à qui elle a demandé un rapport.
Apparente hibernation donc pour la CORE dans laquelle vont siéger, du côté des praticiens, les présidents du SER et de la SSPES.
Les questions de la place et de la liberté de la recherche se font pressantes. Dans plusieurs cantons, son instrumentalisation est manifeste. A l'heure de l'implémentation du PER, celle-ci ne peut qu'être très problématique pour les enseignantes et les enseignants.
(Cf. Educateur no 7/2013, dossier p. 15)

3.1.g CMF et Groupe de liaison *G. Pasquier /J. Daniélou*

Conseil Média-Formation
Le CMF est chargé de l'application de la Convention de collaboration entre l'espace éducatif romand et la RTS. Il est présidé tour à tour par le conseiller d'Etat qui représente la CIIP et par le directeur de la RTS, Gilles Marchand.
La réunion du 24 juin de cette année a fait apparaître à quel point l'évolution de la RTS est grande, à l'instar de la notion de service public. La concession a été modifiée et autorise désormais la RTS à produire spécifiquement pour le web. Tous ces développements intéressent particulièrement la formation. Les plateformes internet de la RTS, en particulier «RTSdécouverte», deviennent incontournables pour les enseignants. La CIIP en est persuadée, à tel point qu'elle a nommé un responsable pour le balisage de ces ressources numériques en fonction des objectifs du PER (voir plus loin).
Reste le très gros problème de l'information aux enseignants. Il y a du progrès à faire sur tous les sites cantonaux et sur la plateforme du PER. Le site du SER rappelle régulièrement la richesse de ce puits de ressources.
Du côté de la CIIP, un important travail est conduit par l'Unité média, sous l'impulsion du dynamique Christian Georges, et la Semaine des médias monte en puissance.

3. Implication au plan romand

Alors que l'horizon s'éclaircit sur le front des ressources utiles à tous les degrés de la scolarité, il reste désespérément sombre dans bien des endroits sur le plan du matériel mis à disposition. Telle vidéo est idéale à utiliser en classe? L'enseignant ne peut pas y avoir accès (pare-feu de réseau) et si oui, il lui faut faire toute une installation dans sa classe ou ailleurs dans le bâtiment. Les TIC ne font pas encore partie des moyens d'enseignement reconnus.

Quant au bras armé du CMF, le groupe de liaison CIIP-RTS, dans lequel siègent Laurent Vité et Jacques Daniélou, il a fait preuve de son efficacité et travaille à simplifier la prise en compte des médias par les enseignants.

Groupe de liaison du CMF

Le Groupe de Liaison du Conseil Média-Formation a comme mandat central de répertorier les émissions de radio et de télévision – et les archives de celles-ci – qui ont un potentiel d'exploitation dans le cadre scolaire. Plus spécifiquement d'en proposer des valorisations pédagogiques en regard des objectifs du PER. Enfin, de relayer auprès des enseignants les informations sur les offres existantes. Placé sous la responsabilité de Christian Georges, le groupe se réunit quatre fois par année.

Durant l'exercice, il s'est attelé à mettre en oeuvre et à valoriser une vaste enquête menée auprès des enseignants de la scolarité obligatoire et post-obligatoire, relative à l'utilisation des médias électroniques dans la classe. Cette enquête a été menée de concert avec l'Institut Link.

Avec 38% de participation d'un échantillon de 3895 adresses, les retours ont pu être considérés comme significatifs. Le Groupe de liaison a pu ainsi mettre en avant, notamment, les quelques faits suivants, susceptibles d'orienter les politiques publiques dans ce domaine: 20% des non-utilisateurs arguent qu'ils ne trouvent pas de documents adaptés aux élèves; 30% utilisent les médias pour l'éducation à l'image; les formats courts (5-15 min.) ont la préférence des collègues interrogés; le site «RTS-découverte» reste à promouvoir, 75% des répondants ne le connaissant pas ou ne l'utilisant jamais!

S'ils sont responsables, les décideurs de l'école devront se saisir de ces données de manière volontariste, dans un contexte où, par ailleurs, les questions techniques (absence de postes et/ou de liaison internet) restent à résoudre dans de nombreux lieux.

A ce propos, l'engagement par la CIIP du Neuchâtelois Jacques Déboeuf devrait donner du tonus à l'emploi des ressources médias, notre collègue ayant en particulier pour mission d'assurer l'interface entre l'école et la TSR afin de mieux cibler et lister les contenus disponibles et de les articuler avec les contenus du PER.

D'autre part, le Groupe de liaison s'est attaché à soutenir l'implication de la RTS dans la «Semaine des médias», ainsi que dans l'opération «Lire Délire».
Enfin, une demande a été faite à la RTS pour pouvoir visionner de manière anticipée des séries telles que «Helveticus» ou «Les Suisses», afin de pouvoir préparer des dossiers pédagogiques, ceux-ci pouvant s'inscrire dans le contenu du site de la CIIP «www.e-media.ch», qui propose des ressources organisées selon les cycles du PER. Le SER se doit, dans ce cadre, de relayer auprès de ses associations et de ses membres l'existence de ces ressources et surtout de soutenir leur utilisation dans les classes.

3.1.h Commission CIIP-FORDIF *J.-M. Haller*

Lors de la réorganisation de la CIIP, au 1er janvier 2012, la commission FORDIF a été rattachée à la Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). La FORDIF, ainsi que sa composition incluant un représentant du SER, ont été maintenues en tant que commission de la CLFE, sous la présidence d'un de ses membres. Son mandat a, par contre, été légèrement modifié.
Lors de sa séance de septembre 2013, la CIIP a formellement nommé, ad personam, les membres de la commission, dont le soussigné pour le SER.
Dorénavant, la commission FORDIF se réunira ordinairement deux fois par année, au printemps pour l'examen du rapport d'activité du consortium FORDIF et des points généraux, et en automne pour régler notamment les questions liées aux inscriptions des candidats aux diverses formations (CAS-DAS-MAS).

Il est paradoxal pour le SER d'avoir un représentant au sein d'une commission qui s'occupe de la formation des cadres de l'école, et de ne pas avoir de siège au sein de la CLFE qui traite de la formation initiale et continue des enseignants. Un oubli ou une volonté politique d'écarter le partenaire représentant les enseignants, telle est la question!

3.2 Collaboration avec d'autres associations

3.2.a CROTCES *G. Pasquier*

Présidé par Christian Berdoz, le nouveau comité de la CROTCES semble déterminé à agir en direction d'une représentation des responsables d'établissement en Romandie qui soit plus professionnelle et qui recouvre l'entier de la scolarité obligatoire. Les réunions communes CROTCES – AIDEP – SER en sont la preuve, ainsi que le travail engagé au niveau national avec la VSLCH (Verein der Schulleiter Schweiz).

3. Implication au plan romand

Les contacts tripartites inaugurés cette année semblent très prometteurs. Ils sont essentiels pour une information réciproque des actions et des intentions et pourront déboucher, le cas échéant, sur des prises de position communes.
D'autres liens existent au travers des représentations dans des instances romandes ou nationales, ainsi que dans des manifestations organisées par le SER (Journée Suisse de l'Education, par exemple.)

Les présidents de VSLCH, CROTCES et AIDEP

Très belle évolution des deux associations de responsables de bâtiment (CROTCES-AIDEP) vers une représentation commune sur toute la scolarité obligatoire. La progression enregistrée cette année est d'autant plus satisfaisante qu'elle ne semblait pas envisageable il y a peu. Le SER se réjouit de mettre en place un partenariat fort, utile aux enseignants comme aux directeurs.

3.2.b AIDEP

G. Pasquier

Comme évoqué dans le précédent article, l'AIDEP et la CROTCES ont décidé de faire front commun dans toute une série d'actions et de représentations, dont les rencontres avec le SER et la collaboration avec la faîtière alémanique des directeurs d'établissement.
Sous l'impulsion de son nouveau président Michel Guyaz, l'AIDEP semble avoir pris ce tournant souhaitable, malgré son statut handicapant de représentation commune des directeurs d'établissement et des inspecteurs (pour les cantons qui en ont encore).
Le SER ne peut qu'applaudir à cette évolution en souhaitant que ces associations de directeurs deviennent de solides références, tant face à l'autorité que sur le plan déontologique.
La mise en place du PER dans tous les cantons et les changements organisationnels qui en découlent font naître des tensions et des incompréhensions.
Les enseignants, les associations cantonales et le SER ont tout avantage à ce que le corps professionnel des responsables d'établissement soit organisé et solidairement compétent.

3.2.c Associations d'étudiants HEP+IUFE *G. Pasquier*

Malgré les intentions relevées dans le précédent rapport d'activité, la démarche n'a pas été suivie durant cette année difficile.
Circonstances aggravantes: la difficulté de s'adresser à des interlocuteurs semblables d'une rentrée à l'autre. Le statut d'étudiant étant très éphémère, les contacts sont à réinventer constamment.
Cette initiative devra être reprise et consolidée dans le cadre d'un travail plus important à faire dans le dossier de la formation initiale.

3.2.d FAPERT *G. Pasquier*

Toujours pas de nouveau chantier commun entre la FAPERT et le SER. Les contacts se poursuivent et sont très cordiaux, tant au travers de la COPAR que dans d'autres occasions. Mais la nécessité de dégager des positions communes ou d'initier une réflexion sur une thématique particulière ne semble pas s'imposer.
La FAPERT, par contre, est bien présente et active dans l'organisation des Assises romandes de l'éducation.

3.2.e Revue CSPS – Comité d'accompagnement *R. Blind*

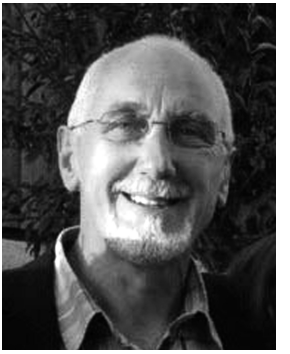

René Blind

Désigné volontaire en octobre 2011 sur la délicate insistance de notre secrétaire général Jean-Marc Haller, c'est bien volontiers que je représente, depuis, le SER dans le Comité d'accompagnement de la Revue suisse de pédagogie spécialisée.
Il m'est d'autant plus loisible de le faire que le pensum se résume à divers contacts par téléphone ou courriel et à une rencontre annuelle en ville de Berne au siège de la Fondation du Centre suisse de la pédagogie spécialisée (CSPS).
Celui-ci a décidé d'éditer – enfin! – deux revues distinctes, l'une, Zeitschrift, entièrement en allemand et l'autre entièrement en français. Il fallait cependant, pour porter cette dernière un peu au-delà de ses fonts baptismaux, s'attacher quelques bonnes volontés à la fois représen-

3. Implication au plan romand

Si l'aventure de la Revue suisse de pédagogie spécialisée devait se poursuivre – ce qu'il faut espérer! – il serait bon que le SER songe à y être représenté par un collègue encore actif!

tatives des cantons romands et des diverses professions gravitant autour de la pédagogie spécialisée (logopédistes, psychologues, enseignants, psycho-motriciens, chercheurs, directions…).

Cette quinzaine de «critical friends» (comme aiment à le dire nos amis d'outre-Sarine si friands de jargon anglo-saxon) est habilitée en tout temps à contacter l'équipe rédactionnelle pour, dans l'idéal:

– proposer des sujets à aborder sous forme d'articles ou de brèves;

– suggérer des noms d'auteurs et/ou soumettre des contributions, informer des futurs colloques, journées d'étude, formations continues, ainsi que des nouvelles publications et ressources;

– promouvoir et diffuser la Revue dans les différents milieux;

– soumettre des pistes d'amélioration.

Les ambitions de l'éditeur (CSPS) restent cependant d'une extrême modestie: créer une revue visant à terme 200 à 300 abonnés, mais s'adressant à un public cible hétérogène, soit tant aux différents praticiens professionnels du domaine – et ils sont nombreux! – qu'aux chercheurs. La phase d'essai durerait de deux à trois ans; c'est-à-dire que le terme approche… et, en juin 2012, on comptait environ 100 abonnements!

En tant qu'enseignant spécialisé (retraité certes, mais toujours praticien dans l'âme!) je trouve que, à quelques exceptions près, les 6 à 7 numéros parus de la revue s'adressent hélas avant tout à des chercheurs, la majorité des auteurs étant issus du monde académique; il est vrai que pour eux une parution d'article permet d'étoffer encore un peu leur cursus professionnel! Je sais par ailleurs, comme ancien rédacteur de l'Educateur, à quel point il est «sisyphien» de faire écrire des praticiens et aussi, et peut-être surtout, illusoire d'espérer faire lire des textes professionnels, pédagogiques ou didactiques à des enseignants!

4. Implication au plan national

4.1 CDIP

4.1.a Plénière et secrétariat général *G. Pasquier*

La Conférence de nos 26 ministres de l'éducation est réunie chaque année dans 3 sessions: une en mars, une en juin et une de deux jours en octobre, alternativement dans l'un des cantons ou demi-cantons. Celle de cette année a eu lieu à Braunwald dans le canton de Glaris.
Pour le SER et pour LCH, ces importantes séances comptent la participation des deux présidents et des deux secrétaires généraux.
Présidée depuis bientôt deux législatures par la Fribourgeoise Isabelle Chassot, la CDIP a repassé en mains alémaniques puisque c'est le Bâlois Christoph Eymann qui aura été élu président à Braunwald suite au départ de Madame Chassot pour l'Office fédéral de la culture.
La séance de mars a vu la CDIP traiter de l'Accord intercantonal sur les Hautes Ecoles, de différents règlements de reconnaissance des diplômes et de l'articulation Confédération – Cantons dans le domaine «Formation, recherche et innovation». D'autre part, la Conférence a siégé à huis-clos sur la question d'un bilan à faire de la mise en œuvre d'HarmoS.
En juin, le Concordat sur les Hautes Ecoles a été adopté. Il a aussi été question d'une convention de coopération à ce sujet entre Confédération et Cantons, de l'articulation entre formations civiles et militaires (empiètement de l'école de recrue sur les études), du projet de vérification des standards et de l'actualisation du programme de travail CDIP. Les comptes et les budgets ont également figuré au menu.
Pour la session d'automne, le menu des informations et des discussions aura été très copieux, avec des sujets très actuels comme la formation des enseignants, l'enseignement des langues, la promotion de l'italien, les écoles de culture générale, la politique culturelle, les enquêtes sur la formation, les profils d'exigences scolaires pour la formation professionnelle et les défis internationaux pour la formation professionnelle. Au chapitre des décisions, quelques ratifications et l'élection du nouveau président.

4. Implication au plan national

4.1.b Kosta HarmoS *G. Pasquier*

Le Bureau de coordination HarmoS est censé piloter pour la CDIP la mise en œuvre d'HarmoS sur le plan national. Il rencontre chaque année au moins une fois les représentants des associations d'enseignants et de directeurs. La séance de cette année s'est déroulée le 30 janvier. Comme l'an passé, les problèmes d'implantation se sont révélés beaucoup plus grands en Suisse alémanique qu'en Romandie. Le bilan intermédiaire a porté sur la mise en place des premières années obligatoires d'école enfantine. La question de l'évaluation a été évoquée. La rencontre s'est focalisée ensuite sur l'enseignement des langues pour constater que des problèmes cruciaux étaient cachés dans ce dossier. La didactique du plurilinguisme est plus dans les esprits que dans les faits et la vraie question est de savoir si l'apprentissage des langues représente une branche comme une autre.
Les débats ont également traité du monitorage de l'éducation et des bilans individuels de compétences. Comme exprimé plus souvent qu'à son tour par le SER, le mélange des deux est à craindre et semble se confirmer dans une Suisse alémanique qui n'a pour toute référence que les standards et pour laquelle les objectifs et les balises du Lehrplan 21 tardent à venir.

4.1.c Profils d'exigences professionnelles *G. Pasquier*

Le travail de l'équipe du Professeur Goetze se poursuit à un rythme soutenu avec des rencontres regroupant des représentants de nombreuses associations professionnelles. Au début de l'année scolaire, ce n'était pas moins de 94 profils qui semblaient définis, tous s'articulant sur les standards de la CDIP.

Si la recherche engagée et les perspectives qu'elle offre pour une amélioration informative et d'orientation sont évidentes, subsiste la menace importante d'une présélection dès la fin de l'école primaire qui ne pourra que mettre en péril le concept d'un secondaire I sans choix anticipé et contraignant avant 15 ans.
Le SER reste persuadé que tout individu a droit à une école obligatoire de base la

plus riche et la plus apte à lui faire acquérir son statut de futur citoyen et d'homme libre et cultivé. La formation professionnelle doit ouvrir l'esprit et non enfermer l'individu.
La suite des opérations de cette action «Profils d'exigences professionnelles» fait l'objet de la plus grande attention de la part du SER et de LCH. Séances prévues en novembre, février et avril.

4.2 Collaboration avec d'autres associations

4.2.a LCH

G. Pasquier

Beaucoup, beaucoup de travail abattu avec LCH cette année. L'importance du niveau national et intercantonal devient toujours plus grande et dans tous les domaines. Les rencontres SER-LCH se sont multipliées en raison de l'organisation de la Journée Suisse de l'Education tout d'abord, avec le très important travail effectué sur la production des thèses. En raison aussi des positions à coordonner entre les deux faîtières face au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, face à son Secrétariat d'Etat (SEFRI), face à la CDIP et à toutes les instances qui en découlent. Des sujets aussi divers que l'enseignement spécialisé, l'enseignement des langues, le dépistage précoce et la prise en charge, le salaire des enseignants, les bourses d'études, l'opération «Prix des écoles», les quotas d'élèves étrangers, la promotion de la santé, l'éducation au développement durable, les contrats école-parents, les conditions d'enseignement, la formation des enseignants, ont fait l'objet d'analyses et de prises de positions harmonisées. La liste n'est pas exhaustive et le SER et LCH cherchent à faire cause commune dans la plupart des dossiers et face à la presse le plus souvent possible.
En dehors des séances de concertation, le SER et LCH se sont rencontrés par l'intermédiaire de leurs présidents ou de leurs secrétaires généraux dans toute une série de manifestations, séminaires et forums: TIC & Formation, Jeunesse et Médias, Ecoles à Berne, éducation21, Kosta HarmoS, Internationale de l'Education, Sommet sur la condition enseignante, Semaine de la langue française, Ecoles sur le net (Swisscom), Plans d'études, rencontres avec le SEFRI, rencontres avec l'USS, etc.

4. Implication au plan national

L'après-midi du 6 septembre a permis aux représentants des associations de LCH et du SER d'avaliser un rapport du groupe de travail sur l'analyse effectuée de cette collaboration et de ses perspectives.
Un Bureau de coordination devrait voir le jour à Berne pour faire monter en puissance l'indispensable lobbying des enseignants dans la capitale.

4.2.b Ebenrain et Intergroupe parlementaire *G. Pasquier*

La Conférence Ebenrain (qui regroupe de grandes faîtières ou syndicats nationaux) se réunit trois fois par année mais fonctionne aussi avec quatre groupes de travail: les assurances, les assurances sociales, la formation et le service public. Le secrétaire général du SER siège dans les deux premiers et le président est membre du troisième. Ces groupes rendent compte à la plénière dans laquelle le SER est représenté par le président et/ou le secrétaire général.
Ebenrain et ses groupes de travail suivent avec attention les événements nationaux sur le front de la politique économique, éducative, sociale et de tout ce qui concerne de près ou de loin les salariés. Les projets de lois sont étudiés et des prises de positions ou des retours aux consultations élaborés.
Cette année, les lois sur les services financiers, sur la formation continue, sur les rémunérations abusives, l'initiative AVSplus, les problèmes des caisses de pension, des bourses d'études, des mesures d'accompagnement, des conventions collectives, de la lutte contre la pauvreté, de l'articulation métier-famille ont été, parmi d'autres, au menu de la Conférence Ebenrain et de ses groupes de travail.

Autre conférence, et non des moindres, mise en place par Ebenrain: l'Intergroupe de travail parlementaire, dans lequel siège Jean-Marc Haller, qui réunit des responsables syndicaux et des parlementaires fédéraux. Il était présidé jusqu'à l'an passé par Alain Berset devenu conseiller fédéral. Son successeur est le conseiller national Stéphane Rossini. L'Intergroupe s'est penché cet été sur la question de la libre circulation des personnes.

4.2.c SSPES *G. Pasquier*

Les excellentes relations avec la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire n'ont pour l'instant pas trouvé de terrain commun où approfondir la convention qui nous lie.
Les occasions de rencontre ne manquent pas et le président David Wintgens est présent dans toutes nos manifestations. Le statut national de la SSPES fait qu'elle est membre de LCH. Avec la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, il manque une articulation au niveau régional, et donc une collaboration différente SER – SSPES qu'il reste à formaliser, comme il est des positions communes qu'il va falloir négocier et prendre dans les prochains mois, par exemple sur la durée des études gymnasiales.
Le thème choisi pour les prochaines Assises romandes (articulation sec. I – sec. II) donnera à la SSPES et au SER une belle occasion de collaboration, notamment au travers du Groupe de pilotage de cette manifestation.

4.3 Agence «éducation21» *G. Pasquier*

Première année de fonctionnement de cette agence née de la fusion de la FED et de la FEE, suite à une volonté commune de trois Offices fédéraux et de la CDIP de mettre en place un outil qui soit une véritable ressource en matière d'éducation au développement durable (EDD).
Après une gestation longue et difficile (voir les précédents rapports d'activité), la mise en place est en cours et semble prometteuse. C'est nécessaire à l'heure de l'implémentation du PER, en avance sur le Lehrplan 21, qui contient déjà les éléments d'une bonne articulation de l'EDD.
Les cantons, les établissements et les enseignants ont besoin de ressources et tout de suite. Fort de ce constat, le SER a insisté pour avoir une place dans le Conseil de fondation, ce qui est chose faite depuis la rentrée 2013. L'Agence «éducation21» doit maintenant accompagner un développement intelligent et raisonné de l'EDD, en Suisse romande d'abord.

5. Implication au plan international

Josy Stolz

Vous l'aurez compris, la traditionnelle journée de restitution, fixée au samedi 16 novembre 2013 à Yverdon, adoptera une nouvelle formule cette année, puisque tous les volontaires ont vécu une même expérience dans un même lieu. Elle s'inscrit aussi dans le processus de capitalisation, le thème de la journée étant «Faire de son expérience un savoir». Cette journée sera consacrée prioritairement à l'élaboration du bilan de Sem13 et de la préparation des futurs stages 2014.

5.1 Fondation CPA *M.-C. Tabin /J. Stolz*

Le besoin de réaliser une forme de capitalisation des expériences faites jusqu'ici, les conflits au Mali, et le renouvellement de plusieurs responsables africains de l'organisation des stages suite à leur mise à la retraite, ont conduit la Fondation CPA à adopter la meilleure stratégie possible pour vivre au mieux cette période de transition, tout en évitant de grands frais.
Il a été décidé de renoncer cette année à réaliser des stages de formation pédagogique dans les trois pays pour réunir au Togo les formateurs suisses et quarante collègues africains pour une formation d'adultes, dénommée «Sem13». Sous la houlette d'une formatrice d'adultes expérimentée, Marie-Thérèse Sautebin-Pousse, et avec la collaboration active de CPA, cette formation a apporté de nombreuses compétences nouvelles tirées des expériences précédentes réalisées dans les stages par les formateurs africains et suisses. Un projet de capitalisation participative s'est concrétisé par la même occasion.
La Fondation a fait appel à un civiliste, Pascal Chauvie, pour réaliser un concept de formation qui a été présenté et utilisé lors du Sem13 au Togo. De même, le référentiel de compétences, élaboré il y a quelque temps déjà, a été utilisé.

5.2 IE et IE Europe (CSEE) *S. Rohrbach*

L'Internationale de l'Education a entrepris de nombreuses actions de par le monde. Les pages «Planète syndicale» de l'Educateur en rapportent régulièrement. Le SER est plus géographiquement impliqué dans l'IE Europe/Comité syndical européen de l'Education (CSEE).
A ce niveau aussi, il y a de nombreuses actions. Cependant l'année écoulée a encore été marquée par la crise. Ainsi, par exemple, le CSEE a mené une enquête sur son impact sur la formation initiale des enseignants.
Les travaux de la Conférence de Budapest, conférence qui se tient tous les quatre ans, ont aussi été teintés par ce thème. Lors des deux jours de débats, les participants ont adopté un programme politique pour la nouvelle

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER
www.le-ser.ch

9 ASSOCIATIONS ET SYNDICATS CANTONAUX
AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEJB – SPFF – SPG – SPV – SPVal

CONGRÈS

42 congrès
de 1866 (Fribourg)
à 2011 (Colombier)

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUE-E-S

119 délégués, dont 26 de base, représentant les 9 associations membres du SER
Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes

COMITÉ DU SER CoSER

Président: Georges Pasquier, président + 1 représentant de chaque association membre, en principe le président (9)
+ 2 invités permanents: la rédactrice en chef de l'Educateur et le secrétaire général

EDUCATEUR

Rédactrice en chef: Nicole Rohrbach
5 membres du Comité de rédaction
9 rédacteurs cantonaux

CoVeCo

Commission chargée de
la vérification des comptes
5 membres (dont 3 actifs)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: Jean-Marc Haller
Secrétaires: Véronique Jacquier Darbellay, Nicole Trinchero

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

CoSER

Pdt SER:	Pasquier Georges
V-Pdt SER/SEJ:	Rohrbach Samuel
AMCOFF:	Berrios Alejandro
AVECO:	Chollet Rachel
SAEN:	Graber Pierre
SEJB:	Stolz Josy
SPFF:	Emonet Gaétan
SPG:	Vité Laurent
SPV:	Daniélou Jacques
SPVal:	Jacquier Didier

Suppléant-e-s

AMCOFF:	Lang Sylvain
AVECO:	Mittaz Adrienne
SAEN:	Richard Stephan
SEJ:	Meury Rémy
SEJB:	Jobé Alain
SPFF:	Humbert Giselène
SPG:	Guex Carine
SPV:	Brignoli Mireille
SPVal:	Rey David

Comm. de gestion (CoGes)

Emonet Gaétan, CoSER
Haller Jean-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER
Vité Laurent, CoSER

Bureau de l'AD

Pdt: Keim Christian, SPVal
1er v-pdt: Meury Rémy, SEJ
2e v-pdt: Andrey Marc, SPFF

Comm. des vérificateurs des comptes (CoVeCo)

Di Falco Vincent, AMCOFF
Gorrara Claude, SEJ
Marty René, SPFF
Roch Sybille, SPV
1 place vacante

Comm. Enseign. spécialisé (CES)

Pdte: Dayer Catherine, AVECO
Baud Olivier, SPG
Berdat Christophe, SEJ
Bressoud Nicolas, SPVal
Clénin Magali, SEJB
Frund Marianne, SAEN
N'Duhirahé Valérie, SPV
Rothen Kira, SAEN
Simonet Pascal, SPFF

Gpil. Journée Bilan Langues

Daniélou Jacques, CoSER
Pasquier Georges, Pdt SER
Vité Laurent, CoSER

Gpil. Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdte: Stolz Josy, SEJB
Chaubert Anne-Claire, SPV
Devaux Marinette, SEJB
Piantini Paulette, SPVal
Rebetez Jacqueline, SPFF
Tinivella Catherine, SPG
Yerly Christian, expert

Gpil. Assises romande de l'éducation (ARE)

Haller Jean-Marc, SG SER
Pasquier Georges, pdt SER
Stolz Josy, CoSER
Vité Laurent, CoSER

Gpil. Livre 150e anniversaire (GL 150e)

Durand Grégory, SPV
Haller Jean-Marc, SG SER
Palandella Liliane, exp. Archives
Pasquier Georges, pdt SER
Thévoz Josianne, exp. Archives

Etat au 30.09.2013

Autres collaborations

SER-LCH
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER-SSPES
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER-Associations d'étudiants HEP+IUFE
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER-CROTCES-AIDEP
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER-FAPERT
Pasquier Georges, pdt SER
Emonet Gaétan, CoSER

Ebenrain, Intergroupe de travail
Haller Jean-Marc, SG SER

Ecoles à Berne
Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Comité d'accompagnement de la Revue suisse de pédagogie spécialisée
Blind René, membre d'honneur SER

Jury Prix suisse pour la littérature jeunesse
Rohrbach Nicole, Educateur

CH-Echange de jeunes
Rohrbach Samuel, CoSER

Fondation CPA
Membres du Conseil de fondation
Pdte: Tabin Marie-Claire
V-pdte: Stolz Josy
Bonvin Alain
Christin John
Milani Daniel
Moser Daniel V.
Raval Alain
Schöb Suzanne
Uldry Aurélie

Educateur

Rédactrice en chef
Rohrbach Nicole

Comité de rédaction
Forster Simone
Perrin Nicolas
Ticon José
Vellas Etiennette
Yerly Christian

Rédactions cantonales
BE: Eggler Dominique
FR: Emonet Gaétan et Lang Sylvain
GE: Othenin-Girard Monique
JU: Eggler Dominique
NE: Lauper Stefan
VD: Daniélou Jacques
VS: Jacquier Didier et Mittaz Adrienne

Etat au 30.09.2013

Instances officielles romandes

COPED
Brignoli Mireille, cycle 1, SPV
Schöb Suzanne, cycle 2, SPG
Rohrbach Samuel,cycle 3, SEJ

COMETE
Chollet Rachel, CoSER

COMEVAL
Jacquier Didier, CoSER
Durand Grégory, SPV

COPAR
Pasquier Georges, pdt SER
Stolz Josy, CoSER
Vité Laurent, CoSER

CORE
Pasquier Georges, pdt SER

CORENE
Chollet Rachel, CoSER

CAHR
Pasquier Georges, Pdt SER

CMF
Pasquier Georges, Pdt SER

Gr. de liaison CMF
Daniélou Jacques, CoSER
Vité Laurent, CoSER

GO Semaine des médias
Richard Stephan, SAEN

FORDIF
Haller Jean-Marc, SG SER

Instances officielles suisses

Plénière CDIP
Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Commissions de reconnaissance des diplômes
enf. + prim.: Gasser Peter, SEJB
sec. I: place vacante

Conférence de coordination TIC et formation
Pasquier Georges, Pdt SER

Gr. Profils d'exigences professionnelles
Pasquier Georges, Pdt SER

Relations internationales

IE
Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

IE-Europe (CSEE)

Bureau exécutif
Rohrbach Samuel, CoSER

Conf. paneuropéenne
Rohrbach Samuel, CoSER
+ 2 délégué-e-s

CSFEF
Pasquier Georges, Pdt SER

Etat au 30.09.2013

législature, élu une nouvelle présidente, Madame Christine Blower (Grande-Bretagne) et les représentants des pays membres (pour la Suisse, Samuel Rohrbach) ou encore discuté de différents rapports, par exemple de celui concernant les directions d'établissements scolaires.
La mise en place de réseaux (petite enfance, directions d'écoles, formation professionnelle, etc.) par le CSEE devrait permettre au SER, à travers les personnes qui ont accepté de suivre les échanges d'informations, d'être encore mieux informé sans frais!

Les travaux du CSEE montrent bien l'impact des décisions de l'Union européenne sur la formation en Suisse. Tout le monde connaît les Accords de Bologne. Prochainement, nous aurons aussi l'arrivée des crédits pour la formation professionnelle ou encore la carte professionnelle.
La non-appartenance de la Suisse à l'UE fait que, finalement, nous ne participons que très peu à ces décisions.

5.3 CSFEF

G. Pasquier

Suite à la réunion qui a précédé le Sommet de la Francophonie à Kinshasa (voir Rapport d'activité 2012), le CSFEF a opté pour siéger dans un des pays de l'Est et a donc tenu, en mars, une session dans la ville de Chisinau (Moldavie). Ce choix a donné l'occasion aux membres du Bureau de prendre la mesure des difficultés d'un système éducatif dans les ex-pays du bloc soviétique et de l'apport du français dans cette région. Une rencontre avec la ministre de l'éducation a fait apparaître aussi l'importance d'une action concertée et solidaire des syndicats francophones ou ayant le français en partage.
Outre le travail régulier du CSFEF, la rencontre de Chisinau a permis de faire un état des lieux de l'impact de la crise économique sur les systèmes éducatifs des pays de la Francophonie. Elle a aussi été l'occasion pour le SER de rédiger, avec les représentants des pays du Nord, un «Appel pour des enseignantes et des enseignants à la hauteur des ambitions de l'Institution scolaire», qui prône une formation initiale exigeante d'au moins quatre années de niveau universitaire.

Sébastien Sihr

5.4 Collaboration avec d'autres syndicats francophones

G. Pasquier

SNUipp

Comme pour les autres syndicats francophones, les relations sont très suivies dans le cadre du travail du CSFEF. Mais, cette année, les contacts ont été plus approfondis à l'occasion du Congrès quadriennal du SNUipp auquel le président du SER a participé du 11 au 13 juin à St-Malo.
Pour ce syndicat, dont le but final est la réussite des élèves et qui clame que «Transformer l'école c'est changer les pratiques des enseignants autant que revendiquer des moyens suffisants», la situation est loin d'être facile. Sous le thème «Il faut voir grand pour les enfants», le congrès a défini les actions qu'il allait mener pour la prochaine législature et a élu son Bureau national, à la tête duquel se trouve Sébastien Sihr. En ouverture du congrès a eu lieu un séminaire au cours duquel se sont exprimés les invités internationaux, dont le président du SER. Le thème du séminaire portait sur l'aide aux élèves en difficulté telle qu'elle est organisée dans chacun des pays. Les échanges qui en ont résulté ont été d'autant plus utiles à tous que les contacts ont continué sous l'égide de l'Internationale de l'Education.

UNSA

Pas de congrès ni d'événement particulier en lien avec l'UNSA éducation. Les contacts se poursuivent dans le cadre du CSFEF.

CSQ

Après beaucoup de travail commun dans le cadre et dans les coulisses du 1er Forum de la Francophonie en été 2012, les liens avec la CSQ et sa Fédération des syndicats d'enseignants (FSE) consistent en des rencontres au travers du CSFEF et de l'IE, et en des communications de part et d'autre. A la suite des élections et de la désignation de Madame Marois comme premier ministre, une autre dynamique s'est enclenchée chez nos cousins québécois, que nous suivons avec attention.

AEFO

Très profitables aussi au travers du CSFEF les relations entretenues avec les Franco-Ontariens qui vivent une situation de minorité francophone encore plus déséquilibrée que la nôtre et dans une province très différente de celle du Québec.

6. Secrétariat général

6.1 Rapport du secrétaire général *J.-M. Haller*

Jean-Marc Haller

Une année chamboulée
De nombreux changements ont occupé le secrétariat général durant cet exercice.
Le premier, et non le moindre, concerne le taux d'activité du soussigné.

Changement de rythme
Depuis le 19 janvier, de gros soucis de santé ont nécessité un arrêt de travail complet, puis partiel du secrétaire général. Cela représente 3 mois d'absences cumulées.
Les différentes missions en ont été affectées, certains objets n'ayant pas pu être traités, le président et les secrétaires ont partiellement pallié cette absence.
Corollaire à cette situation, il a été possible d'engager un collaborateur durant les mois de juin à août pour participer à la mise en place du fichier d'adresses et des nouveaux bureaux.
Malgré tout, le retard s'accumule, la reprise à 100% n'ayant pas été possible début août, comme imaginé dans un premier temps.
Cette situation a péjoré, voire empêché, l'élaboration de comparatifs romands sur des aspects particuliers demandés par les membres du CoSER ou les Comités des associations cantonales.
Néanmoins, le soussigné a participé à l'élaboration d'un comparatif sur les caisses de retraites demandé par le SEJB et à une comparaison salariale du secondaire I demandée par l'AVECO.

Changement de mobilier
A la mi-août, la première partie du renouvellement du mobilier a pu être effectuée. La pièce centrale où travaillent les deux secrétaires a été entièrement vidée, les murs et plafond repeints par le propriétaire de l'immeuble, et du mobilier adéquat installé. Les secrétaires bénéficient enfin de bonnes conditions de travail.

Changement de fichier d'adresses
Avec plus de 12000 adresses enregistrées, le fichier des membres, abonnés et interlocuteurs du SER a terminé sa mue en ayant été définitivement installé sur le site du SER et de l'Educateur.
Le transfert automatique des données ayant créé un pourcentage d'erreurs trop important, c'est une vérification

manuelle qui a permis de mettre à jour les 10'500 adresses d'abonnés afin de garantir, notamment, une distribution de qualité de la revue Educateur.

Changement dans la gestion financière
Les comptes 2012 ayant été bénéficiaires et la maîtrise des recettes et dépenses se poursuivant cette année, l'attention portée aux aspects financiers est devenue ordinaire. De plus, l'investissement indispensable en mobilier a été possible.

Changement de la loi vaudoise sur la Caisse de pensions
Sur mandat du CoSER, le soussigné a consacré du temps au travail technique d'évaluation des modifications de cotisations et de conditions de retraite de la fonction publique vaudoise au sein d'une commission mandatée par le Conseil d'Etat. Il a participé aux séances de négociation que la FSF – Fédération de fonctionnaires à laquelle adhère la SPV – a menées durant l'hiver et le printemps avec l'employeur étatique.

Changement de décor
Le SER participant à Didacta, du matériel d'exposition, réutilisable, a été acheté afin de présenter les activités du SER, sa politique et sa revue l'Educateur.

Changement de statuts
Lors de l'AD de printemps, suite aux décisions prises l'année dernière, les articles des statuts et du règlement de l'AD concernant les commissions permanentes ont été modifiés. Le travail de mise à jour des statuts se poursuit, notamment sur les points concernant l'engagement du président. Des propositions devraient être présentées à l'AD de printemps 2014.

Pas de changement au plan administratif
L'année 2013 est ordinaire quant à la gestion des courriers, de la facturation, de l'envoi de la revue, et des démarches avec les prestataires des différentes assurances sociales.
L'Educateur compte au 30 septembre 9478 abonnés membres des associations cantonales, 478 abonnements individuels payants et 190 numéros envoyés gratuitement à des individus et aux AC.

6.2 Rapport de la Commission de gestion *D. Jacquier*

La Commission de gestion, composée de Gaétan Emonet, Laurent Vité et Didier Jacquier, a siégé à six reprises. De ces séances, nous pouvons relever deux axes prioritaires:
– Fonctionnement et agencement du bureau du SER;
– Salaire du Président dès le moment de sa retraite comme enseignant genevois.
La première démarche a vu les membres de la commission auditionner individuellement toutes les personnes qui travaillent dans les bureaux. L'exploitation des informations récoltées est encore en cours. Une première proposition de la Commission de gestion a été acceptée et est effective aujourd'hui. Il s'agit du réaménagement de la pièce centrale des bureaux qui a vu la mise au rencart de l'ancien mobilier et l'installation de matériel moderne dans une configuration plus conviviale.
Le deuxième mandat a consisté en une analyse approfondie des composantes du salaire de Georges Pasquier dès le 1er septembre 2013. Le secrétariat général a fourni aux commissaires toutes les données nécessaires à l'établissement d'une proposition qui a été acceptée par le président du SER.

Didier Jacquier

Pour la suite de l'activité de la Commission, il s'agira d'examiner en détail les remarques formulées lors des entretiens individuels avec le personnel et de soumettre au CoSER et aux permanents du SER un catalogue de propositions qui viseront l'amélioration du fonctionnement à court, moyen et long terme. Des composantes de caractères, de personnalités et d'habitudes de fonctionnement ne simplifient pas ce travail que la Commission entend mener à bien dans un délai raisonnable et avec un doigté rompu aux relations interpersonnelles.

6. Secrétariat général

Pour bénéficier des rabais Generali, contacter l'assureur par le biais du site www.le-ser.ch onglet OFFRES.

6.3 Partenaires commerciaux

6.3.a Generali *J.-M. Haller*

Le contrat de partenariat avec Generali permet aux membres des associations cantonales du SER de bénéficier de rabais de 15% sur l'ensemble des produits d'assurance et au SER de recevoir un 2 à 3% sur l'ensemble des primes versées.
En contrepartie, Generali bénéficie d'une page entière dans l'Educateur une fois par an, d'une bande-annonce dans chacun des 11 numéros de la revue et d'un lien sur le site du SER.
Concernant le nombre d'assurés SER chez Generali, après une diminution progressive durant les années 2000, puis une stabilisation, une augmentation des contrats signés est perceptible. Toutefois, en fonction du contenu du contrat et du fait que les nouvelles primes sont moins élevées qu'auparavant dans certains domaines d'assurance, le montant versé au SER, d'environ Fr. 4500.–, varie peu année après année.

7. Evénements

7.1 Semaine romande de la lecture *J. Stolz /P. Piantini*

«Eclats de lire…», la Semaine romande de la lecture 2012 proposait aux élèves romands de choisir des livres (manipuler, comparer, classer, distinguer), de les apprécier (échanger, affiner ses critères, commenter ses découvertes) en repérant des extraits pour en faire des «éclats de lire»: fragments pour un fil rouge.
Laisser une trace sous la forme d'un petit livre, d'une exposition…
Le Groupe de pilotage a même mis sur le site un Power Point offrant de nombreuses pistes.
Lors de sa rencontre en janvier pour le bilan, le Gpil. a constaté à nouveau peu de retour sur cette expérience. Il

est tout à fait convaincu que de nombreuses activités sont organisées dans les différentes écoles comme celle qui s'est déroulée à l'école des Ouches à Genève (cf. Educateur 1/2013).
Pour l'année 2013, le thème, toujours en relation avec les objectifs du PER, sera davantage dirigé vers une lecture scientifique:
COMPRENDRE LES SCIENCES… LIRE… EXPERIMENTER…
Comme chaque année, de nombreux livres seront proposés comme références et sources d'inspiration dans la bibliothèque virtuelle du site.
En plus, cette édition sera associée à DIDACTA où vous aurez l'occasion de prendre part à la conférence de Patrick Avel, Professeur de SVT (sciences de la vie et de la terre) à l'IUFM de l'Académie de Créteil, Université Paris 12.
Notre conférencier affirme que la lecture scientifique doit dépasser la compréhension de ce qui est lu pour tisser des liens entre ce qu'on lit, ce que l'on pense avoir compris, avec ce que l'on sait (ou croit savoir).

Profitons de cette semaine pour partager… pour découvrir l'univers mystérieux des sciences…

7.2 Journée Suisse de l'Education

G. Pasquier

Il y a deux ans, le 2 septembre 2011, avait lieu la 1re Journée Suisse de l'Education. Le SER et LCH s'étaient unis pour créer un espace de débat au niveau national, sorte de «Davos de l'éducation» où les plus importants décideurs rencontreraient les responsables des associations d'enseignants de tout le pays. A quelques mois des élections fédérales, il avait semblé utile de centrer cette première édition sur le plan politique. C'est donc sous le titre «Les associations d'enseignants et les acteurs politiques se parlent» que cette 1re Journée Suisse de l'Education avait eu lieu. Encouragées par la réussite de cette première édition, nos deux associations ont décidé de pérenniser la manifestation en la rendant bisannuelle, et donc de mettre sur pied une deuxième édition.
Si la première a fait se parler l'école et la politique, la deuxième voulait faire se rencontrer l'économie et l'école. En effet, entre école et économie il y a des tensions, des incompréhensions, quand il ne s'agit pas de procès d'intention.

7. Evénements

Pour permettre un débat animé et constructif, LCH et le SER ont produit des thèses basées sur cinq questionnements, qui ont été envoyées aux participants quelques jours avant la rencontre.

Si, sur le plan financier, la manifestation a pu compter sur l'engagement de la Zurich et de Swisscom, les semaines qui l'ont précédée n'ont pas été roses, en raison notamment du décès de Carsten Schloter, qui devait être l'un des principaux intervenants. D'autres problèmes ont compliqué sa mise en place, dont l'absence inopinée de la présidente de la CDIP, due à des raisons de santé. La participation en revanche a été très forte avec près de 180 invités des milieux économique, politique et éducatif. Un regret pourtant au niveau romand, une faible représentation des sphères économiques, pourtant largement sollicitées.

Les participants ont d'abord pu entendre s'exprimer, dans un podium germanophone et un autre francophone, quatre ténors du monde économique. Du côté alémanique, la parole a été donnée à Joachim Masur, CEO de Zurich Suisse, et à Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse. Les deux francophones étaient Christophe Reymond, directeur au Centre patronal, et Xavier Comtesse, directeur romand d'Avenir Suisse. Le premier a réitéré ses griefs contre l'école et le second a plaidé contre tout endormissement et pour une élévation de la qualité des enseignants.

L'étape suivante a permis aux participants de s'exprimer au sein de groupes d'une trentaine de personnes au maximum. Les Romands ont débattu soit dans le groupe bilingue animé par Peter Gasser, soit dans le groupe francophone placé sous la direction de Jean-Marc Haller, secrétaire général du SER.

C'est à une table ronde que le groupe d'organisation de la journée a pensé pour clore cette rencontre entre économie et éducation. Outre Beat Zemp et Georges Pasquier, les présidents LCH et SER, celle-ci a réuni le secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio, Rudolf Minsch, responsable Economie générale et formation à economiesuisse, et le conseiller d'Etat nidwaldien, Res Schmid, qui a bien voulu remplacer au pied levé la présidente de la CDIP, Isabelle Chassot. Un déjeuner-buffet a ensuite permis de poursuivre bien des conversations autour d'un verre.

Il reste à évaluer dans quelle mesure la première rencontre de ce type entre économie et éducation a permis de faire le point sur les collaborations possibles et l'état des tensions entre ces deux mondes. En regard des thèses, le consensus existe sur bien des points, sur l'importance de l'orientation professionnelle, par exemple, tandis que sur d'autres, c'est l'inquiétude et/ou le désaccord qui prévalent. L'avenir peut faire souci, sur l'évolution de l'imposition des entreprises, par exemple. De nombreux sujets pour lesquels un dialogue entre économie et éducation ne sera pas de trop.

7.3 Ecoles à Berne

G. Pasquier

Ce projet apporte la preuve, depuis sa création en 2009, qu'il est possible d'intéresser concrètement les jeunes à la politique. Comme chaque année, ce sont 5 semaines de «Conseil national» qui ont été organisées pour 25 classes de secondaire I de tout le pays. Dans les dernières éditions, les Romands venaient des cantons de Neuchâtel, du Valais, de Genève et de Vaud. Chaque semaine est bilingue (français-allemand, allemand-italien ou italien-français). Un travail préparatoire en classe conduit les élèves à entrer de plein pied dans le jeu de simulation qui leur propose de lancer une initiative, former un parti politique et débattre au sein de commissions, de groupes parlementaires, et en plénière dans la salle même du Conseil national, avec la participation d'un ancien conseiller fédéral. Durant la semaine, des rencontres sont aussi organisées avec des parlementaires du canton d'où est issue la classe, ainsi qu'avec des diplomates étrangers lors d'une visite d'ambassade.

Même si elle ne concerne qu'un nombre restreint de classes à l'échelle nationale, l'activité «Ecoles à Berne» a démontré sa pertinence et son utilité. A tel point qu'elle est même citée, avec photo, dans la brochure explicative du PER, cycle 3 (SHS citoyenneté).

«Ecoles à Berne» arrive au terme de son fonctionnement basé sur le bénévolat et le sponsoring. Il lui faut trouver maintenant une possibilité de continuation au travers d'une reprise institutionnelle. Les discussions sont en cours. LCH et le SER souhaitent que la nouvelle agence «éducation21» puisse reprendre le flambeau.

Celles et ceux qui ont eu l'occasion d'assister à l'une de ces séances plénières de ces jeunes venus des quatre coins du pays, siégeant à la place de nos conseillères et conseillers nationaux, en témoigneront avec enthousiasme. Rien de tel qu'un jeu de rôle bien pensé pour faire vivre pleinement les beautés et les contraintes de la démocratie. Ce modèle d'activité «Ecoles à Berne» mérite d'être connu, continué, multiplié, comme l'a suggéré le SER, au niveau cantonal, voire communal. Un apprentissage actif pour un avenir actif de citoyens responsables!

7. Evénements

7.4 Initiative AVSplus

G. Pasquier

Le SER n'a pas pour habitude de se lancer dans le soutien d'une initiative populaire. Pourtant, dans l'intensification de ses collaborations aux niveaux syndical et national, le CoSER a décidé de militer pour l'initiative AVSplus. Notre Constitution fédérale stipule dans son article 112 al. 2b que les rentes de l'AVS doivent «couvrir les besoins vitaux de manière appropriée». Or il y a bientôt 40 ans que lesdites rentes n'ont pas connu d'augmentation réelle et la rente mensuelle minimale se limite à Fr. 1160.– par mois. Nombre de nos concitoyens reçoivent aujourd'hui une rente trop petite pour vivre dignement. Certes, en matière de retraite, l'ensemble de la société, syndicats compris, a fortement opté ces dernières décennies pour un concept de ressources basé sur trois piliers, et l'introduction de la LPP en 1985 plaçait beaucoup d'espoir et de confiance dans le développement du 2e pilier, en renforçant les caisses de retraite et en les inscrivant dans une logique d'investissement et de rentabilité financière. Mais l'avenir de celui-ci est incertain. Miser sur l'amélioration de l'AVS plutôt que de parier sur un autre pilier est donc un signe de sérieux et de bon sens helvétique. En proposant l'initiative AVSplus, les initiants, dont les associations faîtières des syndicats d'enseignants LCH et SER font partie, prônent une augmentation de 10% des rentes AVS pour des revenus de vieillesse meilleurs pour tous. Cette revendication est rapidement réalisable. Elle ne bouleversera pas un système qui a fait ses preuves et qui est le premier pilier de notre Etat social.

Dépassant tous les pronostics, l'Union syndicale suisse (USS) et ses partenaires ont rassemblé les signatures nécessaires à l'initiative AVSplus en quatre mois seulement, avant même que le SER et ses associations aient pu vraiment lancer la campagne. Avec plus de 116000 paraphes récoltés, l'initiative «AVSplus: pour une AVS forte» a, de facto, abouti. Au vu des plans brutaux de démantèlement de la prévoyance vieillesse avancés par le Conseil fédéral, cet aboutissement rapide n'est pas une surprise. Les initiants prévoient de déposer formellement l'initiative vers la fin de l'année, en regard des débats prévisibles aux chambres.

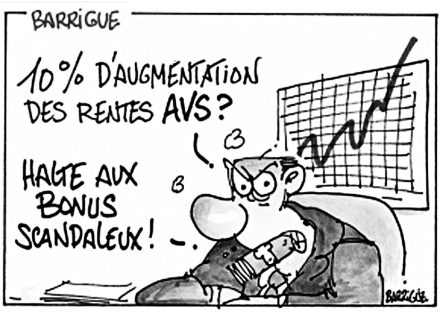

8. Groupes de pilotage

8.1 Journée bilan sur les langues *G. Pasquier*

Le 14 août 2012, le SER tirait la sonnette d'alarme avec une conférence de presse intitulée «Enseignement des langues, la Suisse romande va dans le mur», qui demandait à la CIIP de réunir des «Etats généraux» pour travailler à un concept efficace.
Très moyennement appréciée (et c'est un euphémisme) par l'Autorité, cette démarche a contribué à faire changer les discours tout au long de l'année. Il a fallu attendre le 22 novembre 2012 pour que soit organisée une rencontre entre une délégation du SER et trois des conseillers d'Etat membres de la CIIP. La plénière suivante, le 8 mars 2013, est entrée en matière sur l'organisation de cette journée. Un groupe de pilotage a été mis sur pied, qui s'est réuni à trois reprises, et dans lequel Laurent Vité, Jacques Daniélou et Georges Pasquier représentaient le SER.
Avec la volonté affichée de part et d'autre de mettre les problèmes sur la table sans tabou, le Gpil. a prévu une journée qui devait faire la part belle aux échanges et à la recherche de véritables solutions, en privilégiant de larges plages de travail en groupes.
Placée sous le vocable très réaliste «Les langues étrangères: une discipline comme les autres?», la journée doit chercher à analyser, dix ans après, les intentions et les réalisations de la Déclaration CIIP de 2003.
Le SER attend que cette importante rencontre engendre un certain consensus sur les points les plus importants, et débouche sur des propositions à la Conférence des ministres romands qui seront réellement prises en compte.
En tous les cas, le degré de réussite de la journée et la qualité de la réflexion commune détermineront la suite des événements. L'enseignement des langues est une épine dans le pied de la coordination et les professionnels ne comptent pas en rester là.
En Suisse alémanique, les menaces d'abandonner le français se font pressantes et LCH a lancé un ultimatum aux Autorités. L'ensemble du dossier est à prendre très au sérieux.

**Non, les langues à l'école ne sont pas une discipline comme les autres. Non, il n'est pas intelligent de vouloir libérer la communication multilingue et de s'obstiner à ne faire que du «papier crayon», grammaire, vocabulaire décontextualisé.
Non, il n'est pas raisonnable d'attendre de l'école qu'elle soit une école de langues.
Non, il n'est pas productif de n'ouvrir la bouche que quand on est sûr de faire juste, de croire qu'on peut apprendre à nager sans se mettre à l'eau. Non, il n'est pas sain de mettre des notes à l'apprentissage des langues, de demander aux élèves de s'exprimer, pour mieux les sanctionner ensuite.
Non, les langues ne sont pas une discipline comme les autres.**

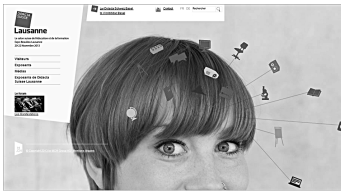

Le rôle d'une faîtière d'associations professionnelles et de syndicats est-il d'être présent et partenaire d'une telle exposition ou non? La question doit être posée sérieusement.
LCH, de son côté, participe depuis de nombreuses années à Didacta Bâle, ce qui ne doit nous influencer en aucune manière, le contexte alémanique étant extrêmement différent du nôtre, notamment par l'attitude des Autorités cantonales vis-à-vis de ce type de salon.

8.2 Didacta *J.-M. Haller*

A la demande du CoSER, l'Assemblée des délégués du 1er décembre 2012 a traité de la question d'un partenariat avec le salon DIDACTA, qui se tient pour la première fois à Lausanne du 20 au 22 novembre 2013. Un vote consultatif d'environ 65% d'opinions favorables et les réflexions déjà échangées en son sein ont conduit le CoSER, lors de sa séance du 11 janvier 2013, à décider d'entrer dans un partenariat critique de ce salon, à mandater le secrétaire général pour le représenter au sein du Comité de référence voulu par la Direction de Didacta et à dresser un bilan circonstancié au début 2014.

Didacta, un salon à deux faces
La première permet aux entreprises actives dans le domaine scolaire de présenter leurs produits et aux acheteurs potentiels de pouvoir les comparer. La part belle est donnée aux nouvelles technologies.
La deuxième permet aux professionnels de tout ordre de dialoguer et réfléchir sur les besoins réels et les perspectives offertes aux enseignants par divers concepts ou matériels nouveaux, ainsi que de pouvoir échanger sur le sens de l'activité enseignante et les structures dans lesquelles elle s'exerce.
Concrètement, le SER a décidé de tenir un stand pour présenter ses activités principales et sa revue l'Educateur, d'organiser deux conférences, l'une, dans le cadre de la Semaine romande de la lecture, ayant comme titre «Lecture et sciences: comment lire pour apprendre et comprendre?», l'autre s'intitulant «Organiser le travail scolaire autrement ? Ou l'avenir de l'école à l'épreuve de la flexibilité».
En tant que partenaire de Didacta, le SER a proposé des entrées à l'ensemble de ses adhérents, dont le nombre de bénéficiaires n'est pas encore connu au moment de mettre sous presse.

8.3 Assises romandes de l'éducation 2014 *G. Pasquier*

Le groupe de pilotage a tiré le bilan très positif de la 6e édition des Assises romandes de l'éducation (voir Rapport d'activité 2012). Sa réflexion sur le thème à prévoir pour les prochaines Assises l'a conduit à explorer quelques pistes de sujets «chauds» qui puissent présenter à l'automne 2014 un caractère d'actualité.

La question majeure de l'organisation du travail scolaire a été écartée parce que trop centrée sur les aspects professionnels de l'école. Les Assises étant un espace de débat qui ne concerne pas uniquement ni prioritairement les enseignants, elles se doivent de proposer un thème sensible, actuel et sociétal. Le Gpil. a donc choisi unanimement de mettre à l'affiche de cette 7e édition la thématique de la transition sec. I – sec. II.
Un très important débat pourrait en résulter qui porterait tant sur les questions d'amélioration de l'orientation professionnelle que sur les objectifs de l'école obligatoire, les représentations des parents, les taux de maturités, l'implication des élèves, la part attendue de l'économie, pour n'en citer que quelques-unes.
Le fait que cette problématique ait été omniprésente dans les débats de la 2e Journée Suisse de l'Education ne peut que conforter le Gpil. dans la justesse de son choix. De plus amples et plus récentes informations vont pouvoir être communiquées à l'AD du 30 novembre 2013.

8.4 Ouvrage 150e anniversaire SER/Educateur

G. Pasquier

Enorme chantier que ce livre consacré au 150e anniversaire de notre faîtière romande et dont la publication a été décidée par le CoSER pour commémorer un siècle et demi d'efforts intercantonaux et professionnels.
Présidé par le soussigné, le groupe de pilotage de cet ouvrage comprend outre les deux spécialistes de nos archives, Liliane Palandella, qui a rédigé le livre des cent ans du Parascolaire à Genève, et Josianne Thévoz, ancienne présidente de la SPR, Grégory Durand, membre du CC/SPV, qui a mené une recherche sur l'histoire de l'Educateur, et Rita Hofstetter, professeure à l'université de Genève et co-auteure du livre «Cent ans de vie» paru pour le centenaire de l'Institut Rousseau.
L'important travail de construction de ce livre est assumé, d'une part par les membres du Gpil. pour ce qui concerne la partie historique de l'ouvrage, et d'autre part par le groupe ERHISE (Equipe de recherche en histoire sociale de l'éducation), que dirigent Rita Hofstetter et Joëlle Droux, pour la deuxième partie, plus thématique.

**Sage décision du CoSER de ne pas s'engager dans l'organisation d'une grosse «bastringue» pour marquer ce siècle et demi de constance et de fidélité professionnelles, mais d'investir dans un ouvrage de qualité qui permette à toutes et à tous de tirer profit d'une histoire somme toute remarquable.
Il est rare de pouvoir faire état d'une organisation qui a traversé les époques et les tempêtes avec détermination pour défendre des valeurs pérennes, et d'une revue dont le titre et la mission ont perduré et perdurent encore.**

8. Groupes de pilotage

La première partie comportera cinq chapitres retraçant les cinq grandes périodes de notre histoire: le temps des fondations, la fin du XIXe et le début du XXe siècle, la période recouvrant les deux guerres, la deuxième moitié du XXe siècle et, enfin, les années 2000 avec un regard sur l'avenir.
Dans la seconde partie, il sera question de l'évolution de la condition enfantine, des courants et des méthodes pédagogiques, de la construction des systèmes éducatifs et des processus de démocratisation, de la transformation des savoirs scolaires et de l'internationalisation du champ éducatif.
Le Gpil. et tous les collaborateurs de cet ouvrage sont à pied d'œuvre depuis de nombreux mois et sont résolus à faire de ce livre une pleine réussite pour marquer dignement cet important anniversaire. Le CoSER suit l'évolution de leur travail avec reconnaissance. Les aspects financiers et administratifs sont assumés par le secrétaire général.

Communication

9. Revue Educateur

Nicole Rohrbach

9.1 Rapport de la rédactrice en chef *N. Rohrbach*

C'est par un au revoir à deux fidèles collaboratrices qu'a commencé 2013 pour l'Educateur: après 11 ans de présence régulière dans nos colonnes, Josianne Thévoz et Liliane Palandella ont livré dans le premier numéro de l'année leur dernière chronique consacrée à l'histoire de leur syndicat et de sa revue. Elles ont commis durant ces 11 ans plus de 150 articles parus dans les rubriques *Passé… vraiment?* puis *J'enseignais, j'en saigne, j'en scènerai*. Qu'elles soient ici encore une fois remerciées pour leur immense et précieux travail qui sera prochainement regroupé sur le nouveau site de l'Educateur.

9. Revue Educateur

Au cours de cette seconde année rythmée par une parution désormais mensuelle, l'Educateur a continué à devoir faire face au problème de manque de place nécessaire pour pouvoir publier, en plus des contributions habituelles, les articles envoyés spontanément par des lecteurs, enseignants, chercheurs et/ou professionnels de l'éducation. Le volume publicitaire est en effet toujours en augmentation, fait réjouissant qui démontre l'attractivité de notre revue pour les annonceurs, mais qui limite le nombre de pages rédactionnelles, notamment en partie magazine.
Aux huit numéros déjà parus à l'heure où s'écrivent ces lignes (*Trop tôt pour évaluer? – Les Assises 2012, le retour – Pédagogie Freinet: des valeurs modernes – L'enseignement et la recherche: une distance à réduire? – Le pouvoir des silences – Changements climatiques: trop compliqué pour l'école? – Qui contrôle l'éducation? – Elèves rebelles: que faire?*) vont encore s'ajouter jusqu'en décembre trois dossiers, traitant l'un de la lecture des jeunes, le suivant des gestes graphiques et le dernier des jeux sérieux. Quant au numéro spécial, *Paroles d'enfants, paroles du temps*, il a cette année accompagné l'Educateur du mois de juin, avec l'idée de s'offrir comme lecture estivale.

9.2 Rapport du Comité de rédaction *N. Rohrbach*

Equipe inchangée depuis plus de 5 ans, le Comité de rédaction s'est retrouvé en moyenne une fois tous les deux mois. Simone Forster, Etiennette Vellas, Nicolas Perrin, José Ticon et Christian Yerly débordent toujours d'idées pour préparer nos dossiers. Ils annoncent pour l'an prochain des thèmes, entre autres, sur la créativité, l'école et les réseaux sociaux, les troubles de déficit de l'attention, l'enseignement à l'ère numérique… A découvrir!

10. Site internet

Le constat actuel est que le site est perfectible dans ses contenus, et même si la responsabilité de leur gestion a été répartie entre les trois permanents, le président pour celui du SER, la rédactrice en chef pour l'Educateur et le soussigné pour les sous-sites, la réalité est que travailler régulièrement à la mise à jour des contenus est chronophage. Une réflexion à ce propos doit être conduite.

10.1 SER

J.-M. Haller

Le multi-site du SER, composé d'un double site principal (www.le-ser.ch et www.revue-educateur.ch) et de deux sous-sites consacrés aux Assises romandes de l'éducation (www.assises-education.ch) et à la Semaine romande de la lecture (www.semaine-romande-lecture.ch), est maintenant fonctionnel.

En plus de la partie visible, le site s'appuie sur des banques de données (fichier d'adresses) et sur des bibliothèques virtuelles de documents, images et enregistrements audio et vidéo utilisés dans les différents sites (y compris celui de l'Educateur).

Le site du SER se compose de trois volets. Le premier est public, le deuxième est réservé aux adhérents du SER (inutilisé à ce stade, sauf pour les abonnés de l'Educateur) et le troisième est destiné aux personnes impliquées dans les différents groupes et commissions du SER.

De plus des fonctionnalités existent, utiles au secrétariat général, telles que création automatique des fiches de défraiements semestriels, envoi de courriels groupés, tableaux des adresses des abonnés ou des inscriptions aux manifestations et aux AD du SER.

La phase de mise en route s'est terminée au printemps. Les permanents et secrétaires se sont de plus en plus habitués à cet outil de travail, même si l'apprentissage se poursuit, les fonctionnalités étant extrêmement nombreuses et parfois sophistiquées.

En outre, le travail de transfert des documents de l'ancien site au nouveau est conséquent et se fait dans la mesure des disponibilités du secrétariat général.

10.2 Educateur *N. Rohrbach*

La mise en route du nouveau site internet de l'Educateur a demandé à la rédaction un gros travail pour le transfert des articles et des numéros. La priorité a été donnée à la mise en ligne des numéros de l'année écoulée, avec un accent porté sur les dossiers. La tâche se poursuit pour les années précédentes dès que la rédaction a du temps à disposition. Pour commencer, le choix a été fait de réserver la lecture de nos articles aux abonnés de l'Educateur, du moins pour les numéros des deux années écoulées. L'intention est de mettre en lecture publique les numéros des années précédentes, exception faite des dossiers, toujours en vente.

Si, pour l'instant, le contenu du site, en dehors de la rubrique «Actualités», ressemble à la version papier, des développements prochains sont prévus, notamment avec une rubrique dédiée aux contributions qui ne peuvent, en raison de leur longueur, trouver place dans l'Educateur papier, et une autre rubrique où seront rassemblées les chroniques passées qui ont ajouté du sel au menu de la revue, comme *Passé… vraiment?*, *En toutes lettres* ou *Sacré Charlemagne*.

11. Prises de positions

11.1 Consultations *N. Trinchero*

Le SER n'a été que très peu sollicité cette année en matière de consultations.
A relever tout de même la consultation en ligne de l'IE pour le *Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous 2013* sur le thème de *L'enseignement et l'apprentissage pour le développement*.

11.2 Communiqués et conférences de presse *G. Pasquier*

Au vu du bilan positif de la conférence de presse du 14 août 2012, le CoSER a opté pour le principe de tenir à nouveau une conférence de presse de rentrée en 2013 (principe à pérenniser?).
En effet, le degré d'atteinte d'harmonisation scolaire en Suisse romande incite la profession à faire le point avant le début de l'année scolaire sur l'état de l'espace éducatif régional. Agendé à un moment doublement favorable puisqu'il se situe avant les conférences de presse cantonales des Départements et à un moment où la presse n'a pas beaucoup de sujets à se mettre sous la plume, ce point de situation a toutes les chances de recueillir un bon écho médiatique.
Rebelotte cette année, malgré l'aspect moins «croustillant» des informations distillées. Le SER a en effet mis en exergue les problèmes rencontrés de manière très diverse dans la mise en œuvre de la Convention scolaire romande et dit ses inquiétudes face à l'important renouvellement des conseillers d'Etat, membres de la CIIP.
Dans le souci que soit repris et assuré le soutien aux valeurs exprimées ces dernières années et dans l'exigence d'une évolution positive de l'école et de la profession, le CoSER a lancé au travers de cette conférence de presse un appel aux ministres actuels et futurs de notre espace éducatif.

Outre les communiqués de presse annonçant les manifestations et celui qui accompagnait la conférence de presse, le SER en a publié un en octobre sur le thème *On n'enseigne pas à coup de procédures*.

12. Interventions, contributions, médias *G. Pasquier*

La présence et la place du SER dans les médias, dans les réunions professionnelles, les forums, les colloques de toutes sortes ont été très denses cette année. Il s'est trouvé des périodes où chaque jour une mention du SER apparaissait dans l'un ou l'autre média national ou régional (en septembre, par exemple). Les présidents cantonaux, le secrétaire général et le président du SER ont été très souvent amenés à témoigner ici ou là au nom de notre faîtière. Voici, à titre indicatif, quelques exemples d'implication du SER (exposés) par président interposé.
Baden, 17 novembre: Conférence des présidents LCH
Genève, 20 novembre: Cours à l'université (FPSE)
Le Locle, 14 décembre: Conférences des directeurs du sec. II (Neuchâtel)
Berne, 7 mars: Forum national Protection jeunesse
Chisinau, 11 mars: Conférence du CSFEF
Brest, 10 juin: Congrès SNUipp
Zürich, 15 juin: AD/LCH
Montreux, 9 septembre: Séminaire ICT (Ecoles sur le net)
Sion, 19 septembre : Séance Formation professionnelle (Valais)
Lausanne, 28 novembre: Colloque Education sexuelle

A quoi l'on pourrait ajouter les prises de parole traditionnelles dans la quinzaine d'assemblées générales ou de délégués de nos associations et des associations partenaires.
Les interventions à la RTS et dans les radios ou TV locales ont été nombreuses cette année, tant pour les permanents du SER que pour les présidents cantonaux.
L'intensification des problèmes éducatifs en Suisse alémanique a aussi multiplié les demandes d'interviews venant d'outre-Sarine, du Tessin ou de Radio Suisse Internationale, avec des interventions en anglais du secrétaire général.
Comme l'an passé, des contributions ont été demandées par des journaux spécialisés ou des revues professionnelles, contributions auxquelles les responsables du SER répondent toujours favorablement.

Sigles

AD	Assemblée des délégués
AEFO	Association des enseignants franco-ontariens
AIDEP	Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone
ARE	Assises romandes de l'éducation
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation
CDIP	Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse
CES	Commission d'enseignement spécialisé
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CMF	Conseil Média-Formation
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques
COPAR	Commission consultative des associations partenaires
COPED	Commission pédagogique (CIIP)
CORE	Commission de la recherche en éducation
CORENE	Commission des ressources numériques pour l'enseignement
CoSER	Comité SER
CoVeCo	Commission de vérification des comptes
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CP/SER	Commission pédagogique du SER
CROTCES	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
EBENRAIN	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
EDD	Education au développement durable
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation Education et développement
FEE	Fondation Education à l'environnement
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
Gpil.	Groupe de pilotage
HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
HEP	Haute école pédagogique
IE	Internationale de l'éducation
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
PER	Plan d'études romand
SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
SEJB	Syndicat des enseignants du Jura bernois
SHS	Sciences humaines et sociales
SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
SPG	Société pédagogique genevoise
SPV	Société pédagogique vaudoise
SPVal	Société pédagogique valaisanne
SNUipp	Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
SRL	Semaine romande de la lecture
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes
USS	Union syndicale suisse

Dates fixes

- **Journée mondiale des enseignants – 5 octobre**
- **Journée des droits de l'enfant – 20 novembre**

2013

- **Semaine romande de la lecture du SER**
  18-22 novembre
- **Didacta, Lausanne**
  20-22 novembre
- **Journée bilan sur les langues**
  22 novembre, à Lausanne
- **AD/SER d'automne**
  30 novembre, à Martigny (VS)

2014

- **Semaine des médias**
  du 31 mars au 4 avril
- **AD/SER du printemps**
  17 mai, à Lausanne
- **Assises romandes de l'éducation**
  27 septembre, à Lausanne
- **Semaine romande de la lecture du SER**
  17-21 novembre
- **Journée de l'Enseignement spécialisé du SER**
  26 novembre
- **AD/SER d'automne**
  29 novembre, à Delémont

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny 1

Tél. + 41 27 723 59 60
E-mail: ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

et 12 fois par année

l' Educateur

pour vous informer!